

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Sociologie politique du droit : théories et recherche (2SC2128)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier principal M ScS - anthropologie	Séminaire: 2 ph	Voir ci-dessous	5
Pilier principal M ScS - géographie humaine	Séminaire: 2 ph	Voir ci-dessous	5
Pilier principal M ScS - migration et citoyenneté	Séminaire: 2 ph	Voir ci-dessous	5
Pilier principal M ScS - migration et citoyenneté (EuMIGS)	Séminaire: 2 ph	Voir ci-dessous	5
Pilier principal M ScS - psychologie et éducation	Séminaire: 2 ph	Voir ci-dessous	5
Pilier principal M ScS - sociologie	Séminaire: 2 ph	Voir ci-dessous	5
Pilier secondaire M ScS - anthropologie	Séminaire: 2 ph	Voir ci-dessous	5
Pilier secondaire M ScS - géographie humaine	Séminaire: 2 ph	Voir ci-dessous	5
Pilier secondaire M ScS - migration et citoyenneté	Séminaire: 2 ph	Voir ci-dessous	5
Pilier secondaire M ScS - psychologie et éducation	Séminaire: 2 ph	Voir ci-dessous	5
Pilier secondaire M ScS - sociologie	Séminaire: 2 ph	Voir ci-dessous	5

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

Dr. Jonathan Miaz

Contenu

Ce séminaire prend pour objet les relations entre droit, politique et société en adoptant une perspective de sociologie politique du droit. Le droit est par excellence un phénomène social. Il joue un rôle fondamental dans l'organisation de la société, en encadrant voire en contraignant les activités et les relations sociales, ainsi que les comportements individuels et collectifs. En cela, le droit est un élément central de la régulation politique de la société. Le droit est aussi ambivalent et polymorphe. D'un côté, il peut être vu comme une arme politique et un instrument d'action publique entre les mains de l'État. Il est ainsi une dimension centrale du monopole de la violence physique et symbolique légitime. De l'autre, il peut aussi être mobilisé dans des luttes individuelles et collectives pour faire valoir des droits ou en conquérir de nouveaux. Le droit et les droits peuvent donc faire l'objet de revendications et constituent des enjeux de lutte politique.

L'objectif de cet enseignement est d'initier les étudiant-e-s aux théories et aux recherches empiriques qui invitent à se saisir du droit en action en mobilisant des outils de sciences sociales. On s'intéressera donc au rôle du droit dans la régulation politique de la société, aux processus sociopolitiques de production du droit, à sa mise en œuvre par les administrations et les tribunaux, aux processus de juridicisation et de judiciarisation du politique, aux usages du droit dans l'action collective (associations, mouvements sociaux), à l'émergence et à la transformation des litiges individuels, ainsi qu'aux questions d'accès au(x) droit(s), de rapports au(x) droit(s) et de conscience du droit.

Horaire: mardi, 14h15-16h00 (semestre d'automne 2023)

Salle: BR1 308

Forme de l'évaluation

L'évaluation du séminaire se fait par évaluation interne sur la base des éléments suivants :

- Présentation orale d'une lecture obligatoire (5-10 minutes), discussion d'une présentation, lecture des textes obligatoires et participation active au séminaire (25%)
 - Réalisation d'une étude de cas et rédaction d'un rapport (en binôme) sur cette étude d'un cas, en mobilisant des outils théoriques et conceptuels abordés dans le séminaire (75%) (environ 7000 à 8000 mots, bibliographie comprise).
- o Date de restitution des travaux : 2 juin 2024 au plus tard

Modalités de rattrapage

Rattrapage : 12 janvier 2025 au plus tard

URLs	1) https://moodle.unine.ch/course/view.php?id=9999#section-0
------	--

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Sociologie politique du droit : théories et recherche (2SC2128)

Documentation

Voir la page Moodle du séminaire: <https://moodle.unine.ch/course/view.php?id=9999#section-0>

Forme de l'enseignement

Horaire : Mardi, 14h15-16h00, BR1 salle 308.

Déroulement des séances

L'enseignement combine trois types de formats d'enseignement :

- Un format « cours » durant lequel l'enseignant abordera différentes thématiques générales : « État, droit et politiques publiques », « le rôle politique de la justice », « droit et mouvements sociaux », « la conscience du droit » ;
- Un format « séminaire » consistant en la discussion approfondie de textes, afin de maîtriser et de s'approprier différents concepts et théories, ainsi que des recherches empiriques dans le domaine des études sociopolitiques du droit ;
- Un format « atelier » visant à développer une recherche personnelle et à s'approprier les outils méthodologiques et de recherche documentaire.

Le format « atelier » et le développement d'une recherche permettront de mobiliser les connaissances théoriques et conceptuelles, ainsi que les outils d'analyse abordés dans cet enseignement pour les appliquer à des études de cas qui seront constituées et élaborées conjointement par l'enseignant et les étudiant-e-s. Les études de cas porteront sur l'analyse des relations entre droit et action collective.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Utiliser des théories, des concepts et des recherches empiriques (dans les domaines de l'enseignement) dans le cadre de problématiques, de projets de recherche et d'analyses empiriques
- Rédiger un rapport de recherche pour rendre compte d'une étude de cas
- Développer une recherche empirique sur le droit dans une perspective de sociologie politique du droit
- Discuter des théories, approches, concepts et résultats de recherches empiriques
- Analyser un sujet spécifique et des données à l'aide des outils théoriques et conceptuels abordés dans le séminaire
- Concevoir une problématique et un projet de recherche mobilisant et discutant les théories et recherches existantes dans les domaines du séminaire
- Appliquer des outils théoriques et conceptuels abordés en cours à une thématique spécifique